

Hanovre : un exemple de développement urbain couronné de succès

Le développement durable va beaucoup plus loin que la protection de l'environnement. La ville de Hanovre entend prouver que développement économique positif et renforcement de l'écologie, en particulier dans le domaine de l'énergie, ne sont pas contradictoires, mais se complètent avantageusement.

par Hans MÖNNINGHOFF*

Traduit de l'Allemand par Hilde KOEGLER

Hanovre est une ville de 520 000 habitants au centre du Nord de l'Allemagne, capitale du Land de Basse-Saxe. Elle se situe à l'intersection de liaisons ferroviaires et routières européennes très développées. Hanovre possède le plus grand terrain de foires et d'expositions du monde ; c'est une ville universitaire avec 35 000 étudiants qui offre environ 250 000 emplois, principalement dans le secteur des prestations de service ; la production industrielle se concentre sur l'industrie automobile. La ville procure une qualité de vie élevée avec environ 50 % d'espaces verts, un air relativement pur, des commerces dynamiques et une offre culturelle de haut niveau.

La ville de Hanovre a 750 ans ; un développement urbain durable implique que l'on veille à ce que l'urbanisme et la politique urbaine soient orientés de manière à préserver dans cette ville un cadre de vie aussi agréable pour les siècles à venir qu'à l'heure actuelle. Cet article veut démontrer que cet objectif est réalisé avec succès à Hanovre et va expliquer comment la ville procède. A Hanovre, il existe deux particularités politiques : depuis 20 ans, il y a une majorité stable « Rouge-Vert » (actuellement 41 % de Sociaux-démocrates et 14,3 % de Verts) ; le bourgmestre est Social-démocrate et son remplaçant, en tant que responsable administratif, est membre des Verts. De plus – et ceci est la deuxième particularité –, celui-ci est certainement le seul chef de service spécialisé d'une ville en Europe qui est en même temps responsable de l'économie et de l'environnement.

Dans le débat public, on identifie souvent le développement durable à l'écologie et la protection de l'environnement, mais cette approche est trop restrictive et ne correspond pas à la démarche plus large du « sustainable development ». En 1999, le conseil municipal de la capitale du Land a défini le « développement durable » en tant que modèle du développement urbain de la manière suivante :

✓ Le nombre d'habitants de la ville doit rester stable. Vu le taux de natalité très bas en Allemagne, ceci n'est possible que grâce à l'immigration ; il est donc

primordial de bien intégrer les immigrants dans la société.

- ✓ Les ressources naturelles (énergie, eau, air, surfaces) et les espaces vitaux pour la faune et la flore doivent être gérés au niveau local ; il faut qu'ils soient encore à la disposition des générations futures dans de bonnes conditions.
- ✓ Un nombre suffisant d'emplois doit être proposé et, du fait de la mondialisation, en privilégiant des emplois de haut niveau dans le domaine de la technologie.
- ✓ Les finances de la ville doivent être « saines », c'est-à-dire que les dépenses courantes ne doivent pas dépasser les recettes et qu'en plus, suffisamment d'argent soit investi dans le maintien en bon état des quelque 600 bâtiments municipaux.

Population stable et structures sociales stables

Tandis que le nombre d'habitants de la plupart des villes dans la Ruhr et en Allemagne de l'Est diminue actuellement, Hanovre a réussi à augmenter sa population de 503 000 en 1990 à 516 000 en 2005. Dans un proche avenir, on peut s'attendre à une évolution constante, grâce à un ensemble de mesures : lors de l'octroi de terrains de construction, on accorde un « bonus pour enfants » ; l'équipement en crèches (pour des enfants de 0 à 3 ans) et en écoles maternelles (pour des enfants de 3 à 6 ans) est exemplaire pour une ville ouest-allemande et sera encore amélioré dans les années à venir ; grâce à une collaboration étroite avec les universités, on essaie de garder à Hanovre un maximum de jeunes à la fin de leurs études ; grâce à un climat de tolérance en ville et une offre culturelle variée, Hanovre deviendra plus attrayant pour la « classe créative » des 25 à 40 ans (en ce qui concerne la « classe créative », voir les thèses de l'Américain Richard Florida www.creativeclass.com).

La structure sociale est aussi importante pour un développement durable que l'évolution de la population. Dans ce contexte, il s'agit d'une part d'éviter, par

des offres adaptées, que des couches aisées de la population ne partent dans les environs ; d'autre part, les problèmes de certaines autres couches doivent être traités par un travail social ciblé et en œuvrant pour la jeunesse. La ville de Hanovre met particulièrement l'accent sur l'intégration des immigrants, car 20 % environ des personnes vivant à Hanovre ont des origines étrangères (elles viennent surtout de Turquie et de l'Europe de l'Est). Le principal défi est de bien intégrer ces personnes dans la société de Hanovre). C'est pour cela que la ville vient d'élaborer un vaste plan local d'intégration qui, avec plus de 100 mesures spécifiques, doit contribuer à assurer la co-existence pacifique des diverses nationalités et cultures dans la ville et à bénéficier du grand potentiel de la population étrangère pour un développement urbain durable. Ceci comprend entre autres :

- ✓ le soutien particulier aux enfants provenant de familles étrangères dans le domaine de l'instruction, particulièrement, en favorisant l'apprentissage de la langue allemande
- ✓ des efforts pour fournir suffisamment de places d'apprentissage aux jeunes
- ✓ le soutien aux immigrants pour qu'ils puissent s'installer à leur compte (selon les statistiques, les immigrants indépendants créent plus d'emplois par entreprise que les Allemands).

La qualité de l'environnement et de la vie

Bien que Hanovre ait déjà bénéficié, au début des années 1990, d'un niveau élevé de la qualité de l'environnement, on a encore considérablement augmenté les efforts au cours des 20 dernières années ; en effet, l'année dernière, Hanovre a obtenu la 2^e place au concours « capitale fédérale de la protection de la nature ». Depuis 1994, plus de 8 000 arbres supplémentaires ont été plantés le long des rues, de nouveaux parcs et des espaces de détente proches des habitations ont été créés et les eaux ont été renaturées. Environ 20 % de la surface totale de la ville est occupée par des zones préservées pour la détente et la protection de la nature. En sensibilisant la population et en recyclant les ordures, leur quantité a pu être diminuée en passant de presque 1 million de tonnes en 1990 à 230 000 tonnes en 2005 ; les stations d'épuration fonctionnent au niveau technologique le plus élevé.

L'urbanisme intègre également avec succès les différents facteurs du développement durable. On attache beaucoup d'importance à l'approvisionnement proche du domicile et depuis des décennies, l'urbanisme prône la proximité. Avec les moyens du droit de la planification, on évite, dans la mesure du possible, des centres commerciaux « dans la verdure » tout en renforçant le centre-ville et les centres des quartiers existants. De même, les nouveaux lotissements sont prévus près de liaisons ferroviaires et grâce

à la promotion de zones pour la construction de maisons individuelles, on diminue la migration des jeunes familles vers les environs ; on réduit ainsi la déstructuration du paysage et le flux supplémentaire de banlieusards faisant la navette entre leur domicile et leur lieu de travail.

Les transports en commun sont organisés au niveau de la région ; des milliards d'investissements ont permis de créer un réseau régional de trains rapides et un réseau urbain de tramways et de métros. Ces réseaux sont complétés par un réseau dense de lignes de bus de sorte que même les habitants des petites communes environnantes peuvent se déplacer presque partout de façon commode. Et une mesure d'actualité : environ la moitié de la surface urbaine a été déclarée zone environnementale dans laquelle seuls les camions ou les voitures non polluantes ont le droit de circuler. Hanovre est ainsi une des premières villes allemandes à avoir instauré de façon conséquente la directive de l'Union Européenne concernant la réduction de la pollution par poussières fines.

Déjà dans le passé, une des priorités de la politique de l'environnement était la protection énergétique et climatique : entre 1990 et 2005, on a réussi à réduire la consommation d'énergie (et donc l'émission de CO₂) à Hanovre de 7,5 % et ce, malgré la croissance économique, malgré une surface habitable plus grande par personne et une mobilité accrue. Hanovre se situe ainsi dans le peloton de tête des villes allemandes et l'évolution est nettement meilleure que dans la plupart des grandes villes européennes pendant la même période. Pour l'EXPO 2000, on a créé comme projet-pilote au niveau européen un nouveau quartier, « Kronsberg » comprenant 3 000 unités habitables avec une réduction de CO₂ de 75 % par rapport à de nouvelles constructions conventionnelles (v. www.hannover.de – texte français sous le mot de recherche : modèle Kronsberg). Actuellement, par la rénovation des bâtiments existants, on essaie également d'obtenir des réductions aussi conséquentes à l'aide du projet *Concerto*, soutenu par l'Union européenne (la ville française de Nantes est partenaire dans ce projet) (voir version anglaise : www.concerto-act2.eu. Vous trouverez des informations concernant Nantes sous : www.nantesmetropole.fr, mot de recherche Concerto).

La municipalité et le fournisseur d'énergie régional (Energcity), qui appartient à 76 % à la ville, ainsi qu'un grand nombre d'autres institutions, regroupées dans l'« alliance climatique Hanovre 2020 » viennent d'élaborer un plan pour réduire de 40 % l'émission du CO₂ à Hanovre d'ici 2020 en renonçant complètement à l'électricité produite par l'énergie atomique (Energcity produit lui-même l'intégralité du courant consommé à Hanovre). Cet objectif doit être atteint grâce aux quatre points suivants :

- ✓ Avec une trentaine de mesures spécifiques, la municipalité exploite toutes les possibilités de pro-

tection climatique qui se trouvent dans son domaine d'influence ; entre autres, d'ici 2020, tous les bâtiments appartenant à la ville seront rénovés et équipés de techniques énergétiques du plus haut niveau ; sont prévus l'achat des appareils les plus économes en matière d'énergie, des formations dans des écoles maternelles et les écoles afin de réduire la consommation d'énergie ainsi que la sensibilisation des collaborateurs de la municipalité afin d'économiser l'énergie au bureau ; ceux-ci suivent également une formation spécifique pour réduire la consommation d'énergie au volant.

- ✓ Enercity modernise son parc de centrales au charbon et au gaz, augmente la part d'approvisionnement en chauffage urbain dans la ville et soutient ses clients dans leurs mesures d'économie d'énergie par des conseils et des modèles de « contracting ». L'émission spécifique de CO₂ par kilowatt heure d'électricité doit être diminué de 953 g aujourd'hui à 730 g en 2020, ce qui représente une réduction de 23 %.
- ✓ En 2020, 20 % des besoins en électricité doivent être produits en énergie renouvelable dans la région de Hanovre. A cet effet, le potentiel en énergie hydraulique sera intégralement utilisé ; en plus des 240 installations d'éoliennes actuelles (la région de Hanovre est le site le plus important en Allemagne en ce qui concerne l'installation d'éoliennes), environ 60 autres installations seront construites et 10 % des surfaces agricoles seront utilisées pour la culture de plantes produisant du biogaz. Au niveau de toute la région, l'utilisation de l'eau, du vent et du soleil permet une réduction annuelle d'environ 850 000 tonnes de CO₂.
- ✓ La consommation d'énergie par les utilisateurs (industrie, bureaux, ménages) doit être diminuée d'au moins 20 % à l'aide d'un grand train de mesures. Des sociétés engagées dans « l'alliance climatique », consommant une grande quantité d'énergie, ont fait des déclarations dans lesquelles elles s'engagent à des objectifs de réduction d'énergie qu'elles souhaitent atteindre ; entre autres, le groupement de tous les grands bailleurs s'est engagé à réduire de 25 % les besoins en énergie de chauffage. Et ce qui est très important : les relais provenant d'associations, de partis, d'églises, d'organisations de propriétaires, d'associations de locataires, etc., s'engageront lors de multiples actions en faveur de la protection climatique.

Des emplois, des emplois et encore des emplois

La justice sociale et le financement de mesures écologiques exemplaires ne sont possibles que si la situation économique de la ville est favorable et cela implique qu'il y ait assez d'emplois. La tendance de cette évolution est positive à Hanovre, mais elle n'est pas encore suffisante. En raison de la mondialisation, le

nombre des emplois classiques dans l'industrie a diminué dans la région de 90 000 postes environ entre 1970 et 2005 pour atteindre seulement 47 000 emplois à l'heure actuelle. En contrepartie, le nombre des emplois dans le tertiaire a augmenté de 100 000 pour atteindre maintenant 310 000 postes de sorte que le nombre total des emplois dans la région de Hanovre est approximativement identique à 1970. Mais, le taux de chômage de 10 % environ est beaucoup trop élevé et nous essayons d'y remédier par un paquet de mesures. D'une part, le maintien du statu quo et le développement font partie des missions classiques de l'aide économique communale, avec la priorité sur le renforcement de l'économie dans les quartiers éloignés du centre (en tant que site commercial central dans le Nord de l'Allemagne, le centre ville est déjà très bien placé). D'autre part, l'essentiel de l'aide économique est concentré et géré dans une structure spécialement créée à cet effet (Hanoverimpuls) ; avec un budget de 60 millions d'Euros pendant une période de 10 ans, elle doit renforcer six domaines d'avenir orientés vers la technologie :

- ✓ Automotive (construction automobile, économie automobile)
- ✓ Technologie de l'information et de la communication
- ✓ Sciences de la vie (technique de la médecine, économie de la santé)
- ✓ Technologies optiques, technologie laser
- ✓ Technique de la production, en particulier micro-technologie
- ✓ Economie de l'énergie/protection climatique. En plus du travail de Hanoverimpuls, Enercity et la ville ont créé, spécialement dans ce but et depuis 10 ans déjà, un fonds d'aide qui est doté de 5 millions d'Euros par an avec lequel environ 1 000 rénovations énergétiques de bâtiments et d'autres projets de protection climatiques sont soutenus.

Le sujet de l'énergie constitue une importante interface entre les deux piliers du développement durable, l'écologie et l'économie. En règle générale, les investissements et les technologies dans le secteur de la protection climatique entraînent une importante valeur ajoutée pour l'artisanat et le commerce de la région. Ils constituent donc d'importants moteurs pour la création d'emplois dans l'économie locale. Aujourd'hui déjà, dans la région de Hanovre, 3 000 personnes environ travaillent dans le domaine de la protection climatique (y compris la rénovation de bâtiments) ; les mesures décrites ci-dessus dans « l'alliance climatique 2020 » renforceront encore l'activité dans ce domaine. Soit dit en passant : le projet « éco-profit » s'est avéré avoir particulièrement rencontré du succès ; avec ce projet, jusqu'à présent, environ 80 entreprises de Hanovre ont analysé leur processus de fonctionnement en vue d'une réduction de leur consommation d'énergie, d'eau et leur quantité de déchets tout en obtenant simultanément des avantages économiques.

Des finances municipales stables et une économie des bâtiments durable

La situation financière est également un paramètre important pour l'appréciation du développement durable de la ville. Ceci suppose que l'Etat doit affecter aux communes suffisamment de moyens pour qu'elles puissent effectuer leur travail et qu'elles aient la possibilité de lever elles-mêmes suffisamment d'impôts et de fournir leurs prestations de services le plus économiquement possible. Dans ce contexte, au cours des 15 dernières années, Hanovre a voté six programmes de consolidation du budget dans lesquels les coûts pour les prestations municipales fournies ont été considérablement diminués. A l'heure actuelle, la ville de Hanovre ne dépense donc pas plus d'argent pour le fonctionnement courant qu'elle n'en reçoit. Dans ce contexte, le développement durable signifie que nous ne transmettons pas à nos enfants et petits-enfants des dettes qui dépasseraient leurs capacités de remboursement. En ce qui concerne les bâtiments municipaux, il ne faut pas mettre l'accent sur la construction de nouveaux bâtiments, mais sur le maintien en bon état des bâtiments existants. Comme cette maintenance avait été négligée à Hanovre au cours des dernières décennies, la ville a levé depuis l'année 2000 environ 400 millions d'Euros pour la rénovation de ses quelque 600 bâtiments (dont 90 % d'écoles et d'écoles maternelles) ; elle investira dans les cinq prochaines années plus de 250 millions d'Euros supplémentaires, en particulier pour la rénovation énergétique.

Participation des citoyens

Des mesures aussi radicales pour un développement durable nécessitent non seulement l'acceptation, mais aussi le soutien des habitants de la ville. La participation des citoyens est donc primordiale et, à Hanovre, on en est conscient. En plus du conseil municipal composé de 65 personnes, il y a 13 conseillers d'arrondissements municipaux que l'on écoute quand il s'agit de sujets concernant les quartiers de la ville et qui ont un pouvoir décisionnaire partiel. Pour le développement durable de la ville, Hanovre a déjà instauré très tôt une participation ouverte et large des citoyens. Suite au sommet mondial de l'ONU à Rio en 1992 et à l'adhésion de la ville de Hanovre à la charte d'Aalborg en 1994 (version française de la charte sous www.aalborgplus10.dk), plus de 500 personnes à Hanovre ont participé intensivement au processus local de l'agenda 21 qui a été coordonné par le bureau de l'agenda 21. En plus du bureau de l'agenda, la ville de Hanovre soutient fortement le travail des organisations non gouvernementales (ONG) par le financement d'un bureau indépendant des citoyens pour le développement de la ville et par la mise à disposition gratuite d'un bâti-

ment pour les initiatives en faveur de l'environnement. Lors de l'élaboration du plan local d'intégration et du programme d'action en faveur de la protection climatique, le public et les personnes concernées y sont intensément associés. Le travail pour le plan d'intégration est accompagné par un conseil local d'intégration comprenant 60 personnes et dans lequel plus de 30 organisations issues de l'immigration sont engagées. Dans « l'alliance climatique Hanovre 2020 », plus de 80 institutions se sont engagées.

Le succès de la large participation des citoyens et des mesures qui en découlent et qui sont mises en place par la suite est mesurable : dans des sondages régulièrement réalisés, de nombreuses parties de la population ainsi que les directions de nombreuses entreprises donnent de bonnes notes à la municipalité et à la politique du conseil ; dans des sondages représentatifs, plus de 85 % de la population déclare apprécier ou apprécier beaucoup vivre à Hanovre.

Remarque finale

J'espère avoir pu démontrer avec cet article que le développement durable va beaucoup plus loin que la protection de l'environnement et qu'un développement économique positif et un renforcement de l'écologie, en particulier dans le domaine de l'énergie, ne sont pas contradictoires, mais se complètent avantageusement. Malheureusement, peu d'informations sont publiées en français sur le grand nombre de projets à Hanovre, exemplaires au niveau européen ; des textes en anglais se trouvent sous www.sustainable-hannover.de. Les personnes intéressées par le sujet peuvent demander une documentation plus approfondie en allemand sous wirtschaft.umwelt@hannover-stadt.de.

Note

* Précisions sur l'auteur : Hans Mönninghoff, 57 ans, 12 ans d'activité comme ingénieur conseil, puis 19 ans en tant que directeur des services de l'environnement ; depuis 9 ans, il occupe en plus les fonctions de directeur adjoint de l'administration et depuis 3 ans, il est en plus directeur du service économique de la ville de Hanovre ; il a été réélu dans ces trois fonctions par le Conseil municipal jusqu'en 2013.